

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 17 juillet 2024 à 10h****AFFICHÉ
LE 24/07/2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le dix-sept juillet, le Conseil d'Administration, convoqué par lettre du 19 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Catherine LEPAGE, Vice-Présidente du CCAS.

Étaient présents :

Mme Anne Catherine LEPAGE, Vice-Présidente du CCAS.
Monsieur Claude NAHOUM
Mme Martine CLAVEL
Madame Zinèbe HADDAOUI
Mme Henriette ARRIVETS-MERIT
Mme Nadia SENNOUR

Étaient représentés :

Mme Cécile HELLE, Présidente du CCAS, représentée par Mme Anne-Catherine LEPAGE.
Mme Martine BAREL représentée par Mme Henriette ARRIVETS-MERIT
Mme Nadine GARNIER représentée par M. Claude NAHOUM
Mme Christine MARIN représentée par Mme Zinèbe HADDAOUI

Étaient Excusés/Absents :

Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL

La séance est ouverte à 10 Heures par Mme Anne-Catherine LEPAGE, Vice-Présidente du CCAS.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12/06/2024

Le compte rendu de la séance du 12/06/2024 est approuvé.

RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES :

Décis 2024-32 - ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ - ESP PLUR - Convention de fourniture de repas entre le CCAS et la Ville (Département Enseignement), pour la livraison de repas au centre social Espace Pluriel dans le cadre de l'ALSH pour les mercredis, les petites scolaires et la période estivale - Année scolaire 2024/2025.

Décis 2024-33 - ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITÉ - ESP PLUR - Convention d'occupation des locaux entre le festival d'Avignon et le CCAS. Mise à disposition de la salle polyvalente de la barrière pour une résidence artistique du 21/06/24 au 02/07/24. Il s'agira d'une création "Une ombre vorace" mise en scène par Mariano PENSOTTI. Représentation générale le 01/07-20 h et représentation le 02/07 - 20h.

Décis 2024-34 - GRANDIR ENSEMBLE – PRE Convention entre la préfecture (Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités - politique de la ville- services de l'État en Vaucluse) pour une subvention d'un montant de 61 200 € dans le cadre de la cité éducative pour le renforcement du PRE par le recrutement de 3 référents de parcours supplémentaires dans le but d'augmenter le nombre d'accompagnements individuels.

Décis 2024-35 - FINANCES - Décision pour les mandataires, Mme Julie RODRIGUES, Mme Audrey COURT , M. Xavier MAILLET de la régie d'avances des secours et dépenses urgentes du CCAS d'Avignon.

Décis 2024-36 - FINANCES - Décision pour les mandataires, Mmes Julie RODRIGUEZ, Audrey COURT , Sandrine PIGEON et Nadine GOMEZ sont nommées mandataires de la régie seniors et ATP.

Décis 2024-37 - FINANCES - Décision pour les mandataires Mmes Julie RODRIGUEZ, Audrey COURT, Sandrine PIGEON sont nommées mandataires de la régie recettes crèches.

Décis 2024 - 38 - FINANCES - Décision définissant les dépenses de la régie dépenses urgentes : 60623 Alimentation - 60628 Autres fournitures non stockées (produits de pharmacie) - 6261 frais d'affranchissement - 6247 Transports collectifs (frais de transports relatifs aux activités de l'ATP- 65133 secours d'urgence.

RELEVÉS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 26/06/2024

DELIBÉRATIONS

2024_34 - ATP - ESPACE PLURIEL – Signature de la convention entre le C.C.A.S et la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse - Prestation de service « Animation globale et coordination » et « Animation collective familles ».

Renouvellement par la commission d'Action sociale de la CAF de Vaucluse de l'agrément « Animation globale et coordination » et « Animation collective familles » du 01/01/2024 au 31/12/2027 du Centre Social et Culturel Espace Pluriel. L'animation de la vie sociale contribue à faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE



2024_35 - ATP - ESPACE PLURIEL – Signature de la convention bipartite entre le C.C.A.S et la Caisse d’Allocations Familiales de Vaucluse – ALSH PERISCOLAIRE.

Convention avec la CAF de Vaucluse pour la prestation de service accueil de loisirs (ALSH) périscolaire : Bonification « plan mercredi » et bonus « territoire Ctg » pour soutenir le développement et le fonctionnement de ces accueils. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_36 - ATP - ESPACE PLURIEL – Signature de la convention entre le C.C.A.S et la Caisse d’Allocations Familiales de Vaucluse.

Convention avec la CAF pour un soutien sur fonds locaux à la fonction Animation Globale et Coordination pour le renfort de la gouvernance et la fonction accueil avec une subvention annuelle de 16 000 € du 01/01/2024 au 31/12/2027. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_37 - ATP - ESPACE PLURIEL – Signature de la convention bipartite entre le C.C.A.S et la Caisse d’Allocations Familiales de Vaucluse. ALSH EXTRASCOLAIRE.

Convention avec la CAF de Vaucluse pour la prestation de service accueil de loisirs (ALSH) extrascolaire : bonus « territoire Ctg » pour soutenir le développement et le fonctionnement de ces accueils. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_38 - ATP - ESPACE PLURIEL - Signature de la convention entre le C.C.A.S et l’association AVENIR 84 pour l’organisation d’activités informatique pour un public adulte/senior de l’Espace Pluriel.

Convention avec Avenir 84 visant à développer des activités numériques hebdomadaires pour le public adulte/sénior adhérent du Centre Social Espace Pluriel afin de satisfaire une démarche croissante d’activités liées aux nouvelles technologies. Montant de la prestation 3600 € - Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_39 - ATP - ESPACE PLURIEL- Signature de la convention entre le C.C.A.S et L'ASSOCIATION GENERATION SPORTS pour l'organisation d'une activité danse urbaine à destination des publics adhérents de l'Espace Pluriel.

Convention avec l'association génération sports pour favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre avec l'organisation de cours de danse urbaine pour les enfants et les adolescents. Coût de la prestation 1920 €. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_40 - ATP - ESPACE PLURIEL- Signature de la convention entre le C.C.A.S et l'association La Portée de Tous pour l'organisation d'activités musicales à destination des publics adhérents de l'Espace Pluriel.

Convention pour la 3^{ème} année, avec la Portée de tous afin de poursuivre le partenariat pour l'apprentissage du piano destiné aux enfants. Coût de la prestation 4567.50€. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_41- ATP - ESPACE PLURIEL- Signature de la convention entre le C.C.A.S et Mr CADESTIN NOAM pour l'organisation d'activités théâtrales à destination des publics adhérents de l'Espace Pluriel.

Convention pour l'éducation artistique et culturelle enfance jeunesse avec l'organisation d'activités théâtrales à destination des publics adhérents du Centre Social Espace Pluriel. Coût de la prestation 2100 €. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_42 - ATP - ESPACE PLURIEL- Signature de la convention entre le C.C.A.S et le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) dans le cadre du fonds d'appui pour des territoires innovants Séniors.

Convention avec le réseau RFVAA pour un projet intergénérationnel basé sur des temps de rencontre entre jeunes du Club Jeune et Séniors du Centre Social Espace Pluriel et du foyer de la Barbière sur la thématique « Solidarité intergénérationnelle ». La Dotation est de 4000 €. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_43 - GRANDIR ENSEMBLE - PETITE ENFANCE - Convention d'objectifs et de financement entre la Caf de Vaucluse et le CCAS, relative à la subvention dite « Pilotage du projet de territoire – chargé de coopération Ctg » 2024-2028.

Convention d'objectifs et de financement visant à soutenir les postes de chargés de coopération pour renforcer le suivi et le pilotage du plan d'action Ctg (convention territoriale globale). Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_44 - GRANDIR ENSEMBLE - PETITE ENFANCE - Convention d'objectifs et de financement entre la Caf de Vaucluse et le CCAS, relative à la subvention dite Prestation de Service « Relais petite enfance » 2024-2027.

Convention d'objectifs et de financement définissant et encadrant les objectifs soutenus de la prestation du service « Relais Petite Enfance » pour une durée de 4 ans du 01/01/2024 au 31/12/2027. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_45 - GRANDIR ENSEMBLE - PETITE ENFANCE - Convention d'objectifs et de financement entre la Caf de Vaucluse et le CCAS, relative à la subvention dite Prestation de Service « Lieux d'accueil enfants-parents LAEP » 2024-2028.

Convention d'objectifs et de financement définissant et encadrant les objectifs soutenus de la prestation du service « Lieux d'accueil enfants-parents LAEP » pour une durée de 5 ans du 01/01/2024 au 31/12/2028. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_46 - GRANDIR ENSEMBLE - PETITE ENFANCE - Convention de partenariat avec le département de Vaucluse et la caisse d'allocations familiales de Vaucluse pour assurer le portage du référent à vocation d'insertion professionnelle du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Convention fixant les modalités pratiques et financières pour le renouvellement en 2024 du dispositif AVIP pour 8 places réparties sur les 11 crèches municipales gérées par le CCAS et le soutien pour le « portage du référent AVIP ». Contribution financière du Département : 8000 € - de la CAF : 16 000 €. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_47 - GRANDIR ENSEMBLE - PETITE ENFANCE - Autorisation de signature d'une Convention avec l'association RANDOTHEME pour l'accompagnement des assistantes maternelles du Relais petite enfance (RPE) et de la crèche familiale en randonnée.

Convention de partenariat visant à organiser une journée pédagogique le samedi 12/10/2024 dans un village du Haut Vaucluse avec des apports pédagogiques et une balade pour les assistantes maternelles ayant pour but la professionnalisation et la valorisation de leur métier. Montant de la prestation 200 €. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_48 - GRANDIR ENSEMBLE - PETITE ENFANCE - Autorisation de signature d'une Convention avec « FG FORMATION » pour l'accompagnement des assistantes maternelles du Relais petite enfance (RPE) et de la crèche familiale en journée pédagogique.

DÉLIBÉRATION REPORTÉE

2024_49 GRANDIR ENSEMBLE – PETITE ENFANCE - Autorisation de signature d'une convention entre le CCAS et Madame ROURE Marie-Thérèse, Psychologue Clinicienne.

DÉLIBÉRATION 2024_54 ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 2024_49

2024_50 - GRANDIR ENSEMBLE - PRE - Convention Association Egal Accès.

DÉLIBÉRATION REPORTÉE

2024_51 -RESSOURCES HUMAINES - Participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents pour le risque prévoyance.

Participation au financement de la protection sociale complémentaires des agents pour le risque de prévoyance justifiant d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée pour un montant de 12 Euros mensuel brut à partir du 01/01/2025 au lieu de 5€38.

APPROUVÉE

2024_52 – VAS -CLIC - Convention de partenariat avec la Société Française d'accompagnement et de Soins Palliatifs.

Convention avec la SFAP pour des ateliers de sensibilisation, 4 fois par an, dénommés « les derniers secours » à destination des citoyens qui accompagnent un proche dans les derniers moments de sa vie afin de développer des compétences pour prendre soin et accompagner des proches malades ou en fin de vie. Ateliers gratuits. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

2024_53 - DIRECTION GENERALE - Renouvellement de la convention annuelle avec le Département de Vaucluse au titre du Développement Social Local lié à la Politique de la Ville .

Renouvellement de la convention annuelle au titre du Développement Social Local lié à la Politique de la Ville pour favoriser l'inclusion et la citoyenneté ainsi que l'intergénéralité. Montant total de la subvention 16 500 €. Autorisation à signer la convention.

2024_54 GRANDIR ENSEMBLE – PETITE ENFANCE - Autorisation de signature d'une convention entre le CCAS et Madame ROURE Marie-Thérèse, Psychologue Clinicienne.

Convention conduite par un(e) spécialiste de l'écoute et de la posture d'accueillant visant à superviser les professionnels(elles) des lieux d'accueils enfants/parents. Montant de la prestation 960 €. Autorisation à signer la convention.

APPROUVÉE

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 30